



**MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
DE LA DECENTRALISATION
MATD**

DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE



Précautions à prendre en cas d'éclair et de tonnerre pour éviter les risques liés à la foudre

Si vous êtes dans un bâtiment :

- Restez à l'intérieur. Ne sortez pas à moins que ce ne soit absolument nécessaire ;
- Fermez les portes et les fenêtres ;
- Éloignez-vous des installations et objets métalliques ;
- Débranchez les dispositifs électroniques fragiles et les appareils électriques ;
- Ne prenez pas de douche ni de bain ;
- Ne téléphonez pas avec un téléphone fixe.

Si vous êtes à l'extérieur :

- Mettez-vous à l'abri dans un bâtiment ou un endroit clos ;
- Si vous ne trouvez pas d'abri, se mettre assis au sol, la tête entre les jambes et les mains sur les oreilles ;
- Éloignez-vous du sommet des collines, des grands arbres, des espaces ouverts et des objets ou constructions métalliques (poteaux, grillages, machines, hangars, etc.) ;
- En groupe, s'éloigner les uns des autres de 3 mètres (l'électricité se transmet entre les personnes) ;
- Ne vous protégez pas sous un parapluie ;
- Ne vous baignez pas dans une piscine ou dans la mer ;
- Ne courez pas et ne faites pas des grands pas.